

# Diffuseur commerçant d'art

## Faites votre déclaration par dépôt de fichier sur

### **artistes-auteurs.urssaf.fr**



**En tant que Diffuseur commerçant d'art**, vous devez procéder annuellement à la déclaration de votre chiffre d'affaires et/ou de vos commissions sur les œuvres vendues, revendues ou commissionnées.

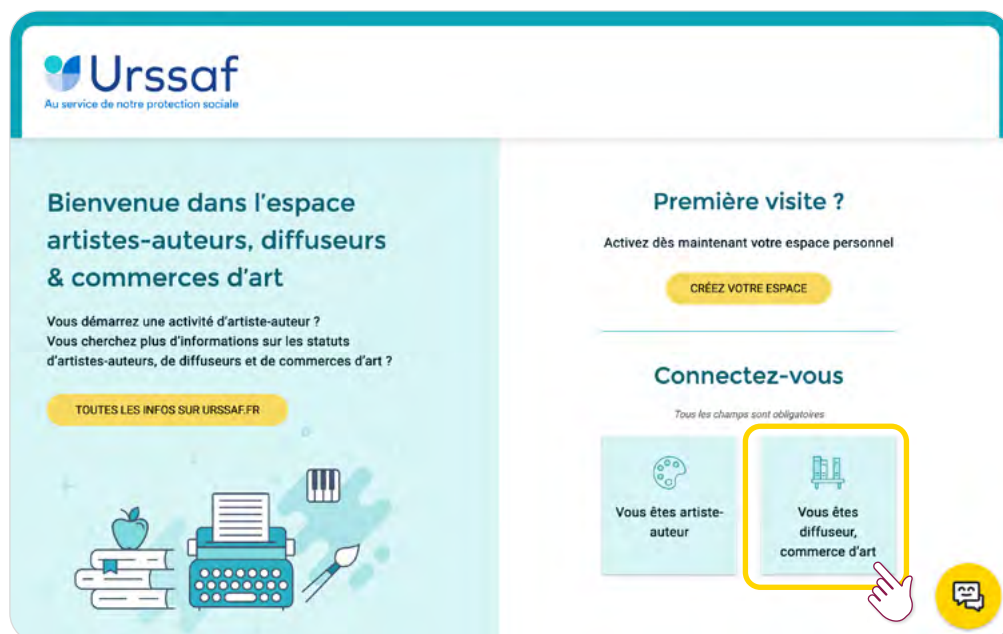
**La déclaration annuelle est obligatoire et s'effectue avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année N+1.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous avez également l'obligation de déclarer votre chiffre d'affaires et/ou de vos commissions et de payer votre contribution diffuseur à l'Urssaf du Limousin et de manière dématérialisée depuis votre espace en ligne sur [artistes-auteurs.urssaf.fr](http://artistes-auteurs.urssaf.fr).

**Pour soumettre votre déclaration, vous avez la possibilité d'utiliser la méthode par dépôt de fichier**; elle est recommandée lorsque votre déclaration concerne un grand nombre d'artistes-auteurs. Dans ce cas, vous devez réaliser un document normé directement depuis le logiciel interne à votre structure. Le dépôt de fichier doit être fait selon **une norme stricte** et doit disposer d'une ligne par artiste-auteur ainsi que par opération de vente, revente, etc.

**À noter :** pour que votre fichier respecte **la norme** en vigueur, nous vous préconisons de faire réaliser ce document par votre service informatique ou par votre comptable.

- 1 **Connectez-vous sur le portail [www.artistes-auteurs.urssaf.fr](http://www.artistes-auteurs.urssaf.fr) pour accéder à votre espace personnel, puis sélectionnez**  
Vous êtes diffuseur, commerce d'art



The screenshot shows the Urssaf website interface. At the top left is the Urssaf logo with the tagline 'Au service de notre protection sociale'. The main content is divided into two columns. The left column is titled 'Bienvenue dans l'espace artistes-auteurs, diffuseurs & commerces d'art' and includes a yellow button for 'TOUTES LES INFOS SUR URSSAF.FR' and icons for an apple, a typewriter, and a palette. The right column is titled 'Première visite ?' and contains a yellow button for 'CRÉEZ VOTRE ESPACE'. Below this is a 'Connectez-vous' section with the note 'Tous les champs sont obligatoires'. It features two buttons: 'Vous êtes artiste-auteur' and 'Vous êtes diffuseur, commerce d'art', with a hand cursor pointing to the latter. A small icon of a document with a checkmark is visible at the bottom right of the interface.

2 Saisissez votre adresse e-mail et votre mot de passe, puis cliquez sur Valider

Tous les champs sont obligatoires

**Vous êtes artiste-auteur**

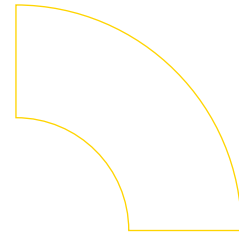
**Vous êtes diffuseur, commerce d'art**

Votre adresse e-mail

Votre mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

**VALIDER**



3 Cliquez sur Déclaration puis sur Déposer un fichier

**Bienvenue dans votre espace diffuseur**

**Activité diffuseur**  
Affiliation  
Synthèse des cotisations / contributions  
Notifications contentieuses  
Information sur le régime

**Déclaration**  
Déclarer des cotisations / contributions  
**Déposer un fichier**  
Historique des déclarations

**Documents**

**Messagerie**  
Echanger avec l'Urssaf  
Accéder aux derniers échanges  
Messages archivés

**Mon profil**  
Informations personnelles  
Modifier le mot de passe

**Informations**

4 Sélectionnez le fichier à déposer en cliquant sur Sélectionner un fichier

Activité diffuseur ▾ Déclaration ▾ Documents ▾ Messagerie ▾

**Déclarer via dépôt de fichier**

**Charger un fichier ?**  
Format du fichier : .dat, .txt, .dif ou .csv

**Sélectionner un fichier**

**IMPORTANT**

Le fichier doit être conforme à la norme du fichier déclaratif pour les diffuseurs commerçants d'art et les opérateurs de ventes volontaires.

5

Une fois votre fichier chargé, vous aurez accès au résultat d'analyse de vos déclarations. Le statut sera alors : **Accepté**, **Traité** ou **Rejeté**.

Historique des transferts de fichiers

↻ Historique du Dépôt de fichier

Afficher les filtres

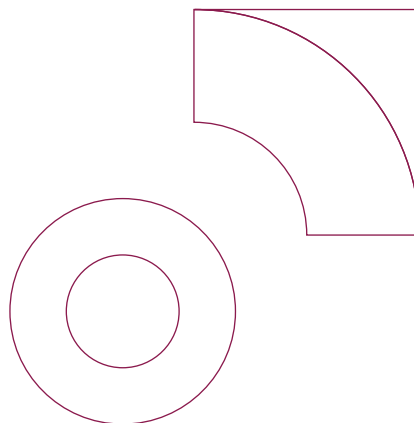
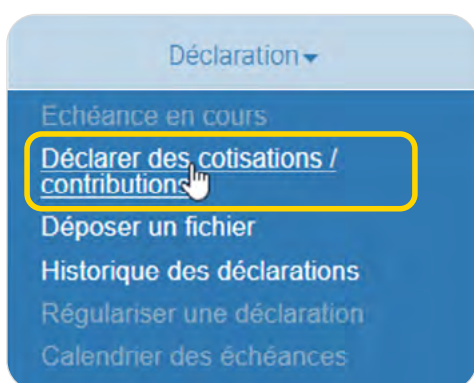
Numéro de siret	Période de déclaration	Date et heure du dépôt	Nom du fichier	Résultat d'analyse	Action
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXXX	XXX XX - XXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	⚠ Rejeté	→
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXXX	XXX XX - XXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	⚠ Rejeté	→
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXXX	XXX XX - XXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	⚠ Rejeté	→
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXXX	XXX XX - XXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	✓ Traité	→
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXX XXXX	XXX XX - XXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	✔ Accepté	→

Si le statut est :

- **« Accepté »** : vous n'avez rien à faire, votre fichier est pris en charge sans aucune erreur détectée.
- **« Traité »** : votre fichier a été pris en charge par notre système, mais il contient des erreurs sur des données artistes-auteurs à corriger. Il est possible d'effectuer les corrections sur les annexes directement en ligne sans déposer un nouveau fichier. Attention : pensez à modifier ces données pour pouvoir valider votre fichier intégral (passage à l'état **« accepté »**).
- **« Rejeté »** : votre fichier n'a pas été pris en charge par notre système, car il contient des erreurs de structures que vous devez corriger avant de le redéposer.

6

Pour consulter votre cumul, cliquez sur **Déclarer des cotisations/contributions**



## 7 Pour consulter le détail de vos cotisations, cliquez sur **Cumul**

Annexes

Cumul

Nombre de formulaire(s) annexe(s) : XX

Code	Catégorie de cotisation	Assiette déplafonnée	Assiette plafonnée	Taux de cotisation	Cotisations
	DCA CONTRIBUTION DIFFUSEUR				
	DCA CONTRIBUTION FORMATION				

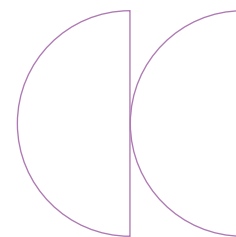
**Total des cotisations** XXXX €

**Déductions** XXXX €

**Montant à payer** XXXX €

Télécharger mes comptes rendus

Télécharger mes attestations



Vous avez la possibilité de **télécharger l'ensemble de vos attestations**.

En cliquant sur **Télécharger mes comptes rendus** une fenêtre s'ouvre dans un nouvel onglet avec un PDF imprimable.

La première page correspond au compte-rendu et au certificat de la déclaration annuelle. Les pages suivantes correspondent aux comptes rendus et aux certificats de chacune des annexes que vous avez renseignées.

## 8 Le paiement des cotisations s'effectuera en 4 échéances :

- 15/7/N
- 15/10/N
- 15/01N+1
- 15/04/N+1

**Un appel à cotisations vous sera envoyé avant chaque échéance.**

